

Rapport annuel 2025



KHM CMPR CMB

KOLLEGIUM FÜR HAUSARZTMEDIZIN
COLLEGE DE MEDECINE DE PREMIER RECOURS
COLLEGIO DI MEDICINA DI BASE

› TABLE DES MATIÈRES

EDITORIAL	3
PORTRAIT DU CMPR	5
PRÉVENTION	8
FORMATION POSTGRADUÉE ET CONTINUE	11
RECHERCHE ET QUALITÉ	17
COMPTES ANNUELS 2025	21

REMARQUE

La forme masculine est généralement utilisée par souci de simplification et de lisibilité. Les termes employés dans le présent document se rapportent néanmoins aux personnes tous genres confondus.

CONCEPT VISUEL DU RAPPORT ANNUEL CMPR 2025

Comme l'année dernière, le concept visuel s'inspire du thème du congrès 2025 à Lucerne: «**Einfach – Komplex**» (simple – complexe).

La simplicité cache-t-elle souvent la complexité? Nous vous souhaitons un agréable moment en découvrant ces images.

IMPRESSUM

Rapport annuel 2025

Editeur

Collège de médecine de premier recours

Rédaction

Fabian Egli, Directeur administratif
Collège de médecine de premier recours

Réalisation

Union Patronale du Canton de Fribourg
(UPCF), Service communication

Images

Image générée par l'IA et retravaillée:
Adobe Firefly/UPCF

Collège de médecine de premier recours

Rue de l'Hôpital 15
CP 592
1701 Fribourg
khm@hin.ch
www.khm-cmpr.ch

HALTE À LA COMPLEXITÉ ? RETOUR À LA SIMPLICITÉ ?

Nos deux congrès CMPR 2025, placés sous les thèmes « Stop ou encore » en Romandie et « Einfach – Komplex » en Suisse alémanique, ont bien rempli leur mission : offrir une formation continue de qualité aux médecins de premier recours, élargir leur horizon de réflexion, permettre des rencontres et accessoirement générer un bénéfice comptable, réinvesti dans la recherche et la formation en soins primaires.

Dans un monde de plus en plus complexe, incertain et insaisissable, il devient difficile de rester simple et la médecine n'échappe pas à cette tendance. Le savoir s'accroît chaque jour, les publications scientifiques se multiplient, et même si elles sont plus accessibles, à portée de main en permanence sur un écran de smartphone, les vraies avancées semblent rares et le bénéfice réel pour nos patients en cabinet médical, insignifiant. Beaucoup de bruit pour rien ... Less is more!

Nous poser des questions : stop ou encore ? Simple ou complexe ? Voilà le quotidien de l'exercice de notre métier. Dois-je offrir le maximum à tous mes patients ou endosser mon costume de santé publique en répartissant des ressources bientôt limitées ? Et comment dire halte à la surconsommation de soins, comment choisir ou prioriser équitablement ? Partager ensemble les décisions avec nos patients, recourir à plus de simplicité, privilégier le bon sens et la slow medicine ... L'avenir de notre système de santé en dépend !

Et puis, il y a les rencontres lors d'un congrès : écouter un conférencier, l'interroger, le sortir de sa zone de confort, nous rendre compte qu'une situation complexe l'est tout autant pour un professeur émérite et partager nos expériences et nos doutes avec des collègues. N'est-ce pas alors la bienveillance simple et authentique dans notre relation thérapeutique qui peut contribuer au soulagement d'une souffrance et à l'amélioration clinique d'un-e patiente ? Hors de toute guideline, sans support d'aucune intelligence artificielle ... L'essence même de notre métier !

Enfin, nos deux congrès restent une source de profit et assurent un bénéfice substantiel en 2025, comme vous pourrez le constater dans nos comptes annuels. Grâce à ces

bénéfices, nous pouvons continuer à financer des fonds de recherche, des prix ou d'autres projets ayant tous le même dénominateur commun : la promotion de la médecine de premier recours. Ce rapport annuel rappelle également tout ce qui a pu être financé et réalisé en 2025, avec les comptes rendus des différents secteurs.

Tout cela a été rendu possible grâce au soutien des membres du conseil de fondation, qui s'est rajeuni et féminisé avec le départ à la retraite de certains d'entre eux, mais surtout grâce à l'engagement indéfectible et compétent de toute l'équipe du secrétariat général.

Qu'elles et ils reçoivent toute ma reconnaissance et ma gratitude ...

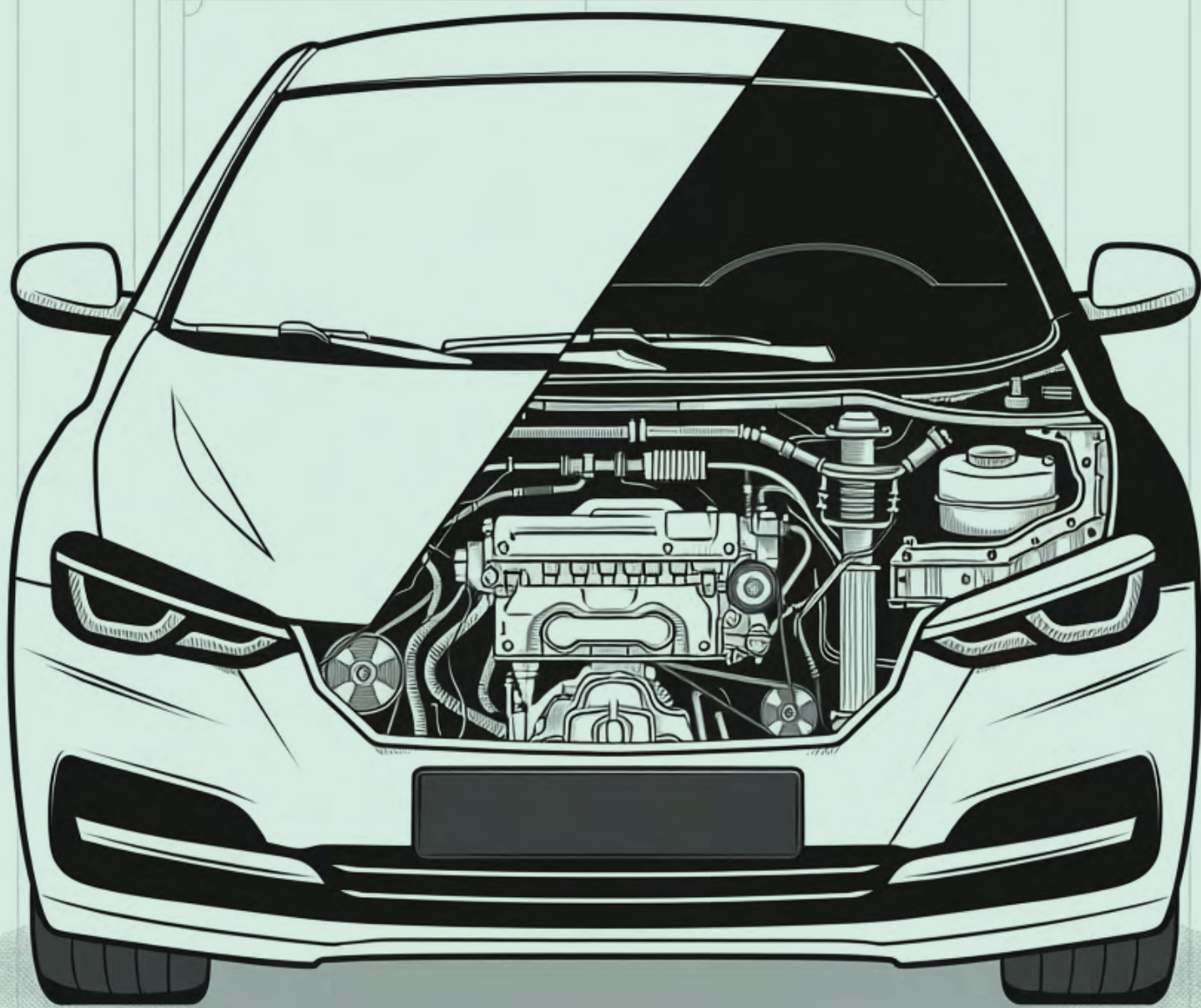
Bonne lecture !

François Héritier
Président CMPR

Auteur :



François Héritier
Président CMPR



› PORTRAIT CMPR

ASPECTS JURIDIQUES

Le Collège de médecine de premier recours (CMPR) est une fondation opérationnelle au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Il est de caractère non lucratif (but non commercial) et il est actif dans toute la Suisse. Le CMPR n'a pas de membres, mais il peut compter sur le soutien de divers partenaires/porteurs :

- Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
- pédiatrie suisse
- Facultés de médecine de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Zurich et leurs instituts de médecine de premier recours
- Faculté des sciences biomédicales y compris l'institut de médecine de premier recours, Lugano
- Centre de médecine de premier recours & Community Care Lucerne
- Centre de médecine de premier recours St-Gall
- Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe)

BUT/OBJECTIF

Le Collège de médecine de premier recours est une plateforme d'échange et de stratégie destinée aux médecins de premier recours et aux pédiatres. Il a pour objectif

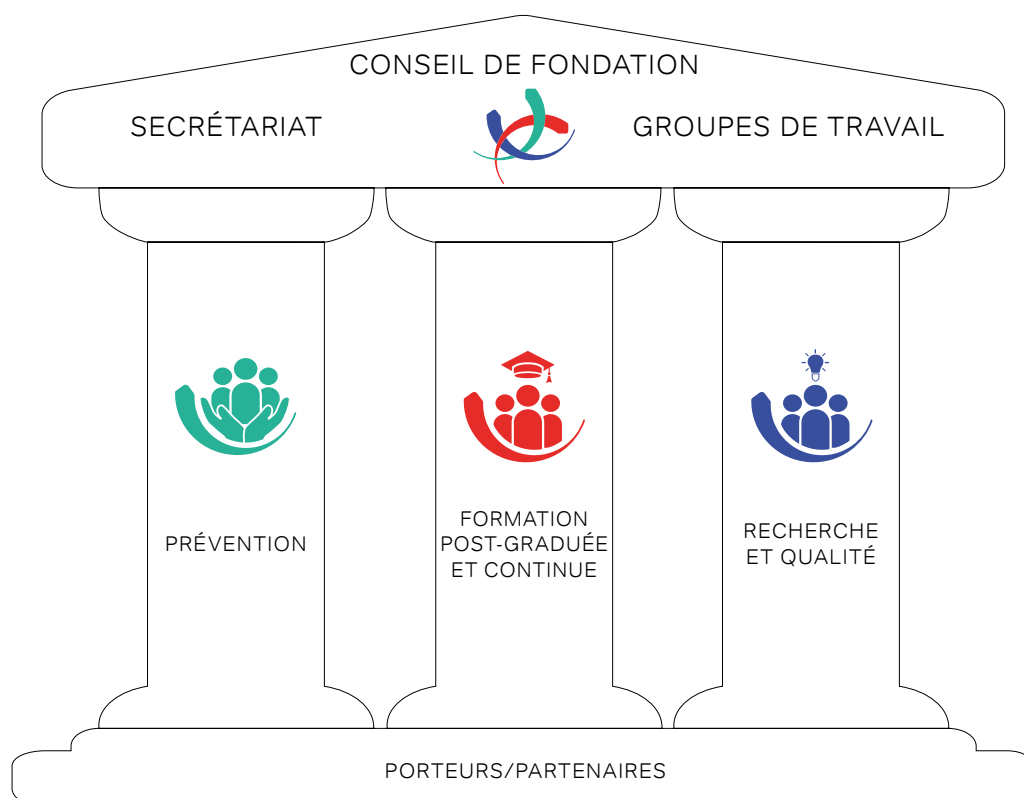
de contribuer à façonner le présent et le futur des soins médicaux de base en Suisse.

TÂCHES ET DOMAINES D'ACTIVITÉ

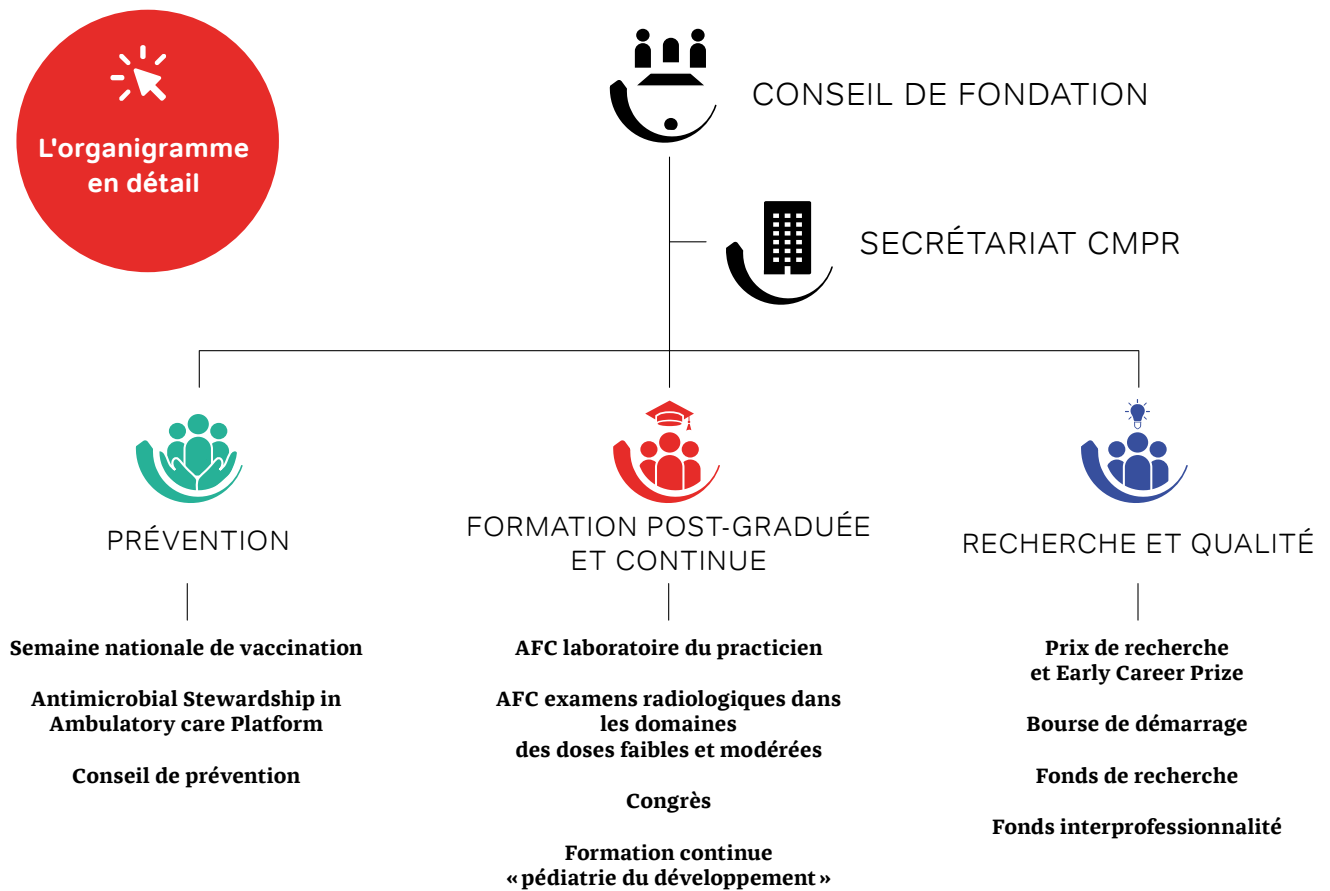
Le CMPR s'engage essentiellement dans le domaine de la prévention (p.ex. Semaine nationale de vaccination contre la grippe), de la formation postgraduée et continue (p.ex. attestation de formation complémentaire Laboratoire du praticien) ainsi que dans la recherche et la qualité (p.ex. Prix de recherche/Early Career Prize et bourse de démarrage). Il poursuit également ces objectifs en s'impliquant au sein d'autres organisations et groupes de travail ayant des objectifs similaires. Cet engagement peut prendre la forme de soutiens financiers ou de représentations au sein de comités et commissions d'experts.

ORGANISATION/STRUCTURE (LA MAISON CMPR)

Dans ses trois principaux domaines d'activité, soit prévention, formation postgraduée et continue et recherche et qualité, le travail du CMPR se fait essentiellement sous forme de projets. Le secrétariat du CMPR fait office d'état-major et soutient les projets pour ce qui est de l'administration et du contrôle. D'autre part, il se charge de la communication globale, il assure l'échange d'informations sans accroc entre les différents projets et le Conseil de Fondation et il contrôle et supervise le respect du budget global.



ORGANIGRAMME CMPR



État au: 31.05.2026

Conseil de Fondation

Nom	Fonction	Société de discipline/faculté/institut
François Héritier	Président	-
Susanne Stronski	Vice-présidente	pédiatrie suisse
Romeo Providoli	Caissier	Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Regula Friedli-Kronenberg	Membre	Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Olivier Pasche	Membre	Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Nicole Jundt Herman	Membre	pédiatrie suisse
Andreas Zeller	Membre	Faculté de médecine (Bâle)
Drahomir Aujesky	Membre	Faculté de médecine (Berne)
Nicolas Rodondi	Membre	Faculté de médecine (Berne)
Pierre-Yves Rodondi	Membre	Faculté de médecine (Fribourg)
Idris Guessous	Membre	Faculté de médecine (Genève)
Dagmar Haller	Membre	Faculté de médecine (Genève)
Carole Clair	Membre	Faculté de médecine (Lausanne)
Nicolas Senn	Membre	Faculté de médecine (Lausanne)
Silvana Rampini	Membre	Faculté de médecine (Zurich)
Thomas Rosemann	Membre	Faculté de médecine (Zurich)
Luca Gabutti	Membre	Faculté des sciences biomédicales (Lugano)
Christian Studer	Membre	Centre de médecine de premier recours & Community Care (Lucerne)
Simon Graf	Membre	Centre de médecine de premier recours (St-Gall)
Sébastien Jotterand	Membre	Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe)



SEMAINE NATIONALE DE VACCINATION

(anciennement Journée nationale de vaccination contre la grippe)

Introduction

Depuis sa création, la journée nationale de vaccination contre la grippe (2004–2024) a toujours eu une double fonction: elle constituait une offre de médecine préventive accessible à toutes les personnes souhaitant se protéger et protéger les autres contre la grippe saisonnière. En particulier, les personnes appartenant aux groupes cibles définis par l'OFSP bénéficiaient d'un accès simple et facile à la vaccination. Parallèlement, la Journée nationale de vaccination contre la grippe constituait un événement phare qui rappelait à la population, notamment par le biais des médias, qu'il était grand temps, en novembre, de se faire vacciner contre la grippe.

En 2025, l'ancienne Journée nationale de vaccination contre la grippe a été élargie à d'autres maladies respiratoires (Covid-19 et VRS) et à un format plus long (une semaine de vaccination au lieu d'une journée), et s'est déroulée pour la première fois sous le nom de **«Semaine nationale de vaccination»**. L'objectif de la Semaine nationale de vaccination 2025 était de faciliter l'accès aux vaccins contre la grippe, le Covid-19 et le VRS pour les groupes à risque ainsi que pour toutes les personnes intéressées.

La Semaine nationale de vaccination s'est déroulée du lundi 10 au samedi 15 novembre 2025. Elle a été planifiée et organisée sous la direction du Collège de médecine de premier recours, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique, la Fédération des médecins suisses (FMH) et la Société suisse des pharmaciens (pharmaSuisse).

Déroulement

Grâce à la collaboration bien établie et efficace depuis des années entre tous les organisateurs partenaires, la première édition de la Semaine nationale de vaccination a été un grand succès. Tant du côté des médecins de famille et des pharmacies que de celui des médias et de la population, les réactions ont été presque unanimement positives, et l'extension de la Journée nationale de vaccination contre la grippe à une Semaine nationale de vaccination a été largement jugée

pertinente et d'actualité. Le format temporel (une semaine) a notamment été très bien accueilli par le milieu médical, car il facilite considérablement l'organisation au sein des cabinets médicaux.

Perspective pour 2026

La première édition de la Semaine nationale de vaccination, qui s'est déroulée en 2025, a été un succès; c'est pourquoi elle sera reconduite en 2026 selon le même principe.

En 2026, une attention particulière sera accordée à l'amélioration de la promotion de la Semaine nationale de vaccination, car il existe encore un certain potentiel d'amélioration dans ce domaine. Du point de vue du Collège de médecine de premier recours, des réflexions sont également en cours pour déterminer s'il ne serait pas préférable d'affecter à cette promotion certains moyens financiers actuellement utilisés pour la mise à jour et la gestion de la liste d'adresses. Depuis la pandémie de coronavirus au plus tard, la mise à jour de la liste d'adresses des médecins participants est devenue très fastidieuse et compliquée, et le nombre de médecins inscrits a tendance à diminuer, car le corps médical n'est plus (vraiment) disposé à vacciner spontanément des personnes qui ne sont pas ses patients, principalement en raison de la charge de travail croissante. Le CMPR discutera de ces considérations avec les partenaires du projet au cours de l'année 2026 et cherchera une solution satisfaisante pour toutes les parties concernées.

Auteur:



Fabian Egli

Chef de projet
semaine nationale
de la vaccination

› PRÉVENTION

ANTIMICROBIAL STEWARDSHIP IN AMBULATORY CARE PLATFORM (ASAP)

En 2025, la plateforme ASAP (Antimicrobial Stewardship in Ambulatory care Platform) a poursuivi le développement de ses activités et consolidé sa place comme espace d'échange national autour de l'usage approprié des antibiotiques dans le domaine ambulatoire. Conformément aux objectifs définis en 2024, ASAP vise à soutenir le bon usage des antibiotiques en facilitant l'accès aux recommandations, en favorisant les échanges entre recherche, pratique clinique et autorités, et en encourageant une utilisation pertinente des résultats de la recherche et des données disponibles. Les travaux menés en 2025 se sont inscrits dans cette continuité, avec un accent sur la diffusion des recommandations, leur appropriation en pratique, et la mise en relation des données existantes.

Le comité scientifique et consultatif (SAC) a assuré un suivi régulier des activités et s'est impliqué dans plusieurs projets, notamment en lien avec le développement et l'implémentation de recommandations de pratique clinique. En parallèle, des contributions ont été apportées au sein de groupes d'experts nationaux, afin de renforcer la prise en compte des spécificités du secteur ambulatoire.

Un temps fort de l'année a été la tenue du deuxième symposium ASAP, centré sur l'actualisation et le développement de recommandations de pratique clinique ambulatoire, avec un focus particulier sur les établissements médico-sociaux. Les échanges ont confirmé l'importance de formats permettant de relier recommandations, données et réalités du terrain, et de soutenir leur mise en œuvre dans des contextes de soins variés.

Les données de surveillance sont l'un des piliers fondamentaux du stewardship antimicrobien (AMS). Sans elles, il est pratiquement impossible de comprendre comment les antibiotiques sont utilisés, comment la résistance évolue, et où concentrer les interventions. Ainsi, un sous-groupe dédié aux données a été mis en place au sein du SAC. Son objectif est de faire un état des lieux des principales sources de données disponibles en Suisse sur l'utilisation des antibiotiques et la surveillance des résistances, d'en préciser les possibilités et limites, et de faciliter leur utilisation dans les projets futurs.

Enfin, ASAP a poursuivi le développement de ses canaux de communication (page web, newsletter) et la diffusion de résultats et d'actualités via des événements et contributions scientifiques, afin de soutenir l'accès à des ressources pratiques pour les professionnel·le·s.

Et pour finir, encore ceci: En 2025, le Fonds de recherche KHM était consacré au thème «Les maladies infectieuses en milieu ambulatoire» et les trois projets lauréats contribuent ainsi tous à une utilisation appropriée des antibiotiques dans les soins médicaux de base.

Auteur:



**Nathalie
Preiswerk**

Responsable de
projet

› PRÉVENTION

CONSEIL DE PRÉVENTION

En 2025, le Conseil de prévention CMPR a été actif dans les domaines suivants :

Eviprev

Le programme Eviprev (www.eviprev.ch) vise essentiellement à fournir aux médecins un outil leur permettant de connaître clairement, sur la base de données scientifiques, les mesures préventives (y compris le dépistage et la vaccination) recommandées pour chaque âge. À long terme, il est prévu de l'intégrer aux systèmes logiciels destinés aux cabinets médicaux (PIS).

Les recommandations sont révisées chaque année, c'est-à-dire harmonisées avec les recommandations internationales (U.S. Preventive Task Force et diverses lignes directrices). Ce travail est confié à des experts d'Unisanté Lausanne et relève de la responsabilité du comité scientifique d'Eviprev. Cependant, étant donné qu'un changement de génération se profile parmi les principaux acteurs d'Eviprev et que l'avenir financier de l'association est incertain, il est nécessaire de trouver un nouvel organisateur. Toutefois, la recherche de partenaires prêts à s'engager dans un tel investissement en faveur de la qualité s'avère difficile. Le CMPR continue de soutenir la diffusion d'Eviprev lors de congrès, par sa représentation au sein de l'association et du comité scientifique, et se porte également candidat à une prise en charge plus étendue d'Eviprev.

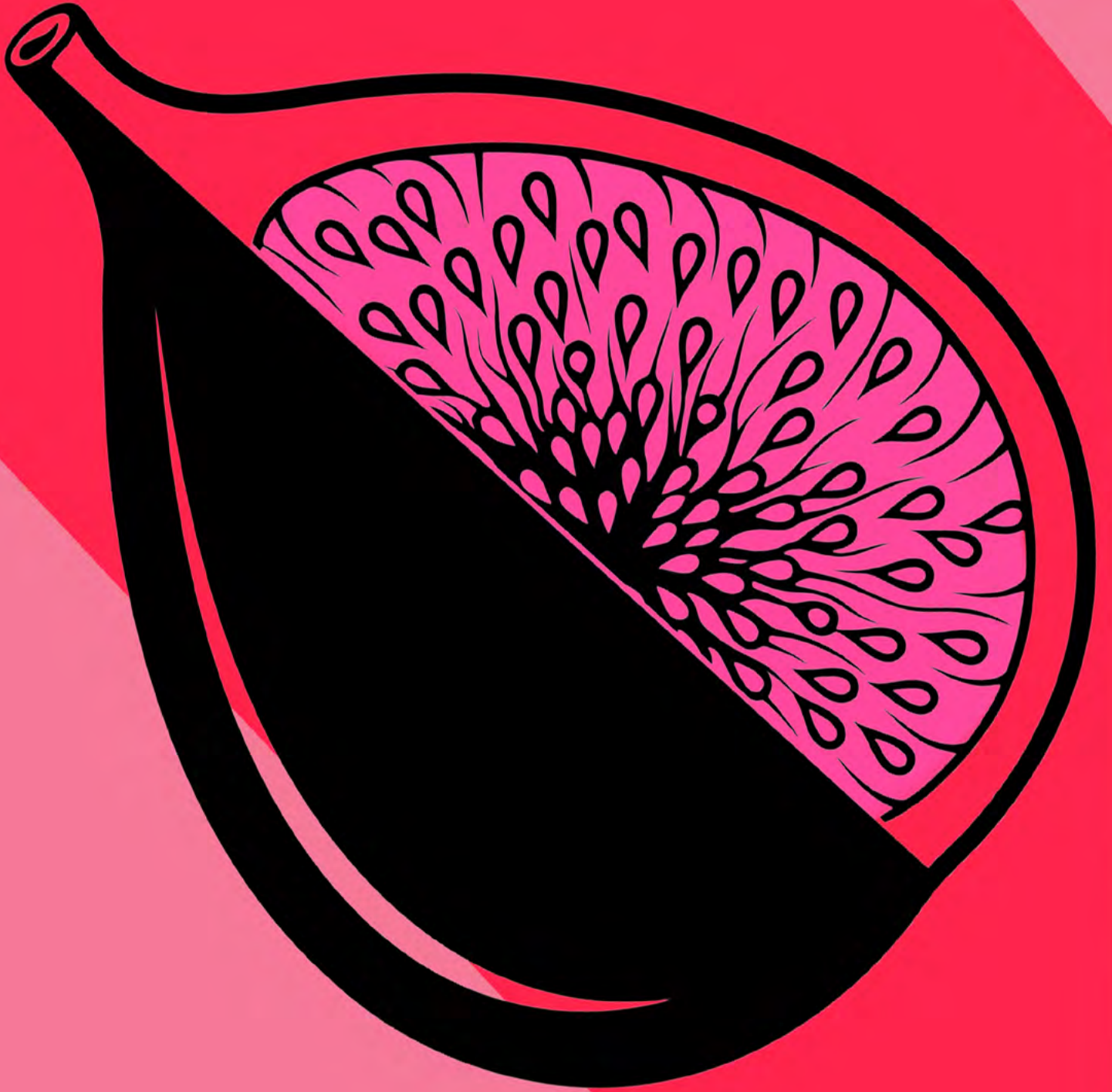
Divers

En siégeant dans la commission Public Health de la FMH, le CMPR continue d'entretenir des liens avec d'autres acteurs de la prévention. Le Conseil de prévention fournit des informations fondées en réponse aux demandes des autorités ou d'autres acteurs concernant des questions de prévention. Le programme national de dépistage du cancer du poumon, qui fait actuellement l'objet d'une procédure de demande auprès des autorités fédérales en vue d'un déploiement à l'échelle nationale, y compris la prise en charge des coûts, et auquel le KHM apporte son soutien, en est un exemple.

Auteur :



**Stefan
Neuner-Jehle**
Président du
Conseil de
prévention



› FORMATION POSTGRADUÉE ET CONTINUE

ATTESTATION DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE LABORATOIRE DU PRATICIEN

Attendre

En repensant à l'année écoulée, le mot **attendre**, avec ses différentes variations, me vient immédiatement à l'esprit.

Tous les membres de la commission sont conscients que le programme de formation complémentaire laboratoire du praticien doit être révisé. Nous nous appuyons toujours sur la version initiale de 2001 qui, malgré quelques adaptations ponctuelles, ne correspond plus à la réalité actuelle. C'est pourquoi nous avons élaboré une nouvelle version, que l'ISFM doit examiner afin que nous puissions l'adapter et la soumettre au Conseil de fondation du CMPR pour approbation. Ce dernier n'**attend** certes pas le nouveau programme, mais il se réjouira certainement que certains points soient actualisés et réglementés plus clairement.

Malheureusement, il faut **attendre** au à l'ISFM. En raison du retard pris dans l'attribution des titres de spécialiste, aucune équivalence n'est disponible pour évaluer notre nouveau programme. Trop de médecins **attendent** l'octroi de leur titre de médecin spécialiste. Nous devons donc patienter jusqu'à ce que quelqu'un ait du temps à nous consacrer. Nous ne savons pas à quelle place nous nous trouvons sur la liste d'**attente**. J'espère que nous n'aurons pas à **attendre** si longtemps que la nouvelle version soit déjà dépassée...

Ce n'est pas seulement le programme qui doit être adapté; le contenu des cours, lui aussi, **attend** constamment d'être actualisé et adapté. À cet égard, la concertation entre les formateurs est essentielle pour que le même contenu, à jour, puisse être dispensé partout en Suisse.

Dagmar Kessler **attendait** sans doute elle aussi sa retraite et l'arrivée de son successeur à la tête des cours. Nous sommes heureux que Pierre-Alain Morandi ait pris la relève. Même si Dagmar Kessler lui a laissé un système de cours bien organisé en Suisse romande, beaucoup de travail l'**attend**. Lui, Roman Fried, le responsable des cours d'allemand, et ses collègues tessinois mettent tout leur cœur à l'ouvrage pour recruter des

intervenants compétents. Ceux-ci doivent être disponibles aux dates requises; on n'**attend** pas qu'une demande du CMPR leur permette de donner des cours. Je tiens à remercier tous les responsables de cours, les intervenants et les collaborateurs du bureau du CMPR. Sans eux, la formation complémentaire en laboratoire du praticien ne pourrait pas fonctionner. C'est la seule façon de garantir que les candidats n'aient pas à **attendre** trop longtemps pour obtenir une place en cours, car ils risquent de subir des pertes financières si le certificat de capacité se fait trop **attendre**.

En tant que président de la Commission de formation postgraduée du laboratoire du praticien CMPR, je me réjouis de voir que toutes les parties prenantes unissent leurs efforts pour offrir aux candidats une formation enrichissante. Bien sûr, la motivation des participants n'est pas toujours au rendez-vous, notamment lorsqu'ils ont eux-mêmes des patients qui **attendent** un rendez-vous dans leur cabinet.

Parfois, il est bon d'**attendre**. Ces moments ralentissent le rythme du travail et montrent, quand tout finit par s'arranger, qu'on peut parfois se permettre de prendre un peu de temps.

Auteur:



Stephan Rupp

Président de la Commission de formation postgraduée du laboratoire du praticien

› FORMATION POSTGRADUÉE ET CONTINUE

ATTESTATION DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE : EXAMENS RADIOLOGIQUES DANS LES DOMAINES DES DOSES FAIBLES ET MODÉRÉES

Durant l'année 2025, 51 médecins ont commencé leur formation, 36 ont obtenu leur attestation et 25 personnes l'ont interrompue. Ce chiffre élevé s'explique par le fait que les personnes inactives n'avaient pas été contactées les années précédentes. 218 candidats étaient inscrits pour la formation, dont 32 inactifs. Depuis cette année, nous avons mis en place un processus pour contacter et remotiver nos candidats inactifs ou pour exclure ceux qui ne souhaitent plus poursuivre leur formation.

Au cours de l'année 2025, nous avons finalisé divers documents afin de mieux poser nos exigences auprès des tuteurs et des instituts de radiologie, mais aussi de fournir un matériel didactique mieux adapté à l'évolution des installations radiologiques. Nous avons notamment créé des fiches traitant des divers aspects de la radiologie et de l'interprétation d'images, afin de pouvoir mieux expliquer nos corrections et remarques d'expert, mais aussi de faciliter le travail de ces derniers. Ces documents sont terminés et ont été validés par les experts lors de notre réunion annuelle. La version allemande étant finalisée, la version française sera prête au printemps 2026.

La restructuration du cursus de formation en 2023 et 2024 a été validée par l'ISFM. Toutes les modifications que nous avons apportées ont été acceptées, rendant le cadre plus précis et clair.

Je tiens à remercier chaleureusement notre secrétariat pour son travail et son soutien efficace ainsi que mes collègues experts pour leur engagement et leur collaboration agréable.

Auteur :



Jean-Dominique Lavanchy

Président de la commission de formation complémentaire en radiologie

› FORMATION POSTGRADUÉE ET CONTINUE

CONGRÈS 2025

Les deux congrès de formation continue organisés par le Collège de médecine de premier recours (le congrès KHM à Lucerne et le congrès CMPR à Lausanne) ont une nouvelle fois brillamment confirmé leur rôle central dans le paysage suisse de la formation continue en 2025. Le **congrès KHM**, qui avait pour thème «Einfach – Komplex», a réuni 1400 participants. Le **congrès CMPR** à Lausanne, quant à lui, s'est déroulé sous le thème «Stop ou encore» et a accueilli près de 600 participants.

À Lucerne, 90 intervenants ont animé le programme et transmis des connaissances spécialisées utiles dans la pratique quotidienne des médecins généralistes et pédiatres. Quatre conférences principales ainsi que 36 séminaires ont été proposés sous forme de sessions en deux parties, de séries de séminaires ou d'approfondissements thématiques. Le salon professionnel, qui réunissait des entreprises des secteurs pharmaceutique et des technologies médicales, ainsi que des organisations à but non lucratif, a offert une occasion intéressante d'échanger et de s'informer sur les produits et services actuels.

Lors du congrès CMPR, une vingtaine d'intervenants ont animé trois conférences principales et 17 ateliers afin de transmettre les connaissances actuelles en médecine générale et dans les disciplines connexes. Le congrès a bénéficié du soutien de nombreuses entreprises et organisations issues des domaines les plus divers et a offert une plateforme variée pour les échanges entre toutes les parties prenantes.

Clinical Skills Academies Luzern et Lausanne 2025

La Clinical Skills Academy (CSA) a de nouveau été organisée en 2025 dans le cadre de ces deux congrès, proposant une formation continue structurée et axée sur la pratique. Cette formation portait sur les traumatismes crâniens, la reconnaissance des fractures de la colonne cervicale, les commotions cérébrales, ainsi que les blessures au visage et aux yeux, un domaine cliniquement pertinent qui exige un haut niveau de compétence pratique dans le quotidien du médecin généraliste.

Les thèmes pour 2026 sont déjà fixés: le congrès KHM de Lucerne se tiendra du 24 au 26 juin sous la devise «Top oder Flop», tandis que le congrès CMPR de Lausanne, placé sous le thème «Le meilleur ou le pire», aura lieu le 18 juin 2026. Les programmes spécialisés sont prêts et les inscriptions sont ouvertes dès à présent.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre participation ainsi que des échanges avec les intervenants, vous-mêmes et toutes les autres parties prenantes. Bis gli in Luzern et à bientôt à Lausanne.

Auteur:



Heidi Fuchs

Organisation de congrès
(Medworld AG)

› FORMATION POSTGRADUÉE ET CONTINUE

FORMATION CONTINUE : PÉDIATRIE DU DÉVELOPPEMENT POUR LES MÉDECINS DE PREMIER RECOURS

Sur le changement et l'adaptation

En 2025, ces trois modules de formation continue ont été dispensés pour la septième fois. Pour moi, en tant qu'animatrice, c'était aussi la dernière fois, car je suis désormais médecin généraliste à la retraite. Une simple question de routine, pourrait-on penser... Mais si j'ai acquis une certaine routine dans l'animation de ce cours, c'est plutôt une routine de l'imprévu. Grâce à une équipe bien rodée, tout a toutefois pu être géré à chaque fois.

Ainsi, par exemple, l'indisponibilité d'une intervenante due au coronavirus, survenue la veille du cours, a été compensée par Christina Schäfer, la responsable médicale. De plus, le choix du lieu de la formation a posé de réels problèmes. Le Kinderspital (hôpital pédiatrique de Zurich) ayant emménagé cette année dans ses nouveaux locaux, nous avions initialement prévu d'y organiser les cours. L'ancien site, situé près de la gare de Zurich Stadelhofen, n'est notamment pas équipé de climatisation et l'un des modules de l'année dernière s'est déroulé précisément lors d'une des journées les plus chaudes de l'été, ce qui a constitué un véritable défi pour les participants et les intervenants qui ont dû supporter une chaleur étouffante. L'organisation du cours au «Kinderspital» a toutefois échoué en raison de contraintes financières. Annette Demetrio, du secrétariat des cours de l'Institut de pédiatrie du développement, a donc trouvé une solution de remplacement à proximité: la clinique Lengg. Bien que le lieu soit magnifiquement situé, il a malheureusement obligé les participants à prolonger leur trajet. De plus, le deuxième module a été marqué par d'énormes problèmes techniques: les intervenantes avaient préparé de nombreuses illustrations sous forme de vidéos. Car, comme l'a formulé le pédiatre Sepp Holtz: «En pédiatrie du développement, le stéthoscope, c'est la caméra vidéo». Mais malheureusement, le système audio est soudainement tombé en panne, et le technicien sur place n'a pas su y remédier. Ces films muets ont laissé les intervenantes et les participants désespérés. Il a donc fallu trouver un nouveau lieu. Heureusement, Annette Demetrio a réussi ce tour de force pour le troisième module.

Nous pouvons donc, cette année encore, nous réjouir d'une formation continue réussie. Sur le plan financier, nous n'avons certes pas tout à fait réussi à égaler les bons résultats de l'année précédente, mais les évaluations écrites (et orales directes) se sont révélées très positives. Les participants ont surtout critiqué – pour autant qu'ils l'aient fait – les conditions générales, comme mentionné plus haut. En revanche, les retours ont été très encourageants cette année encore en ce qui concerne le contenu des cours et la forme de présentation. Ceux-ci ont été jugés très motivants et cohérents.

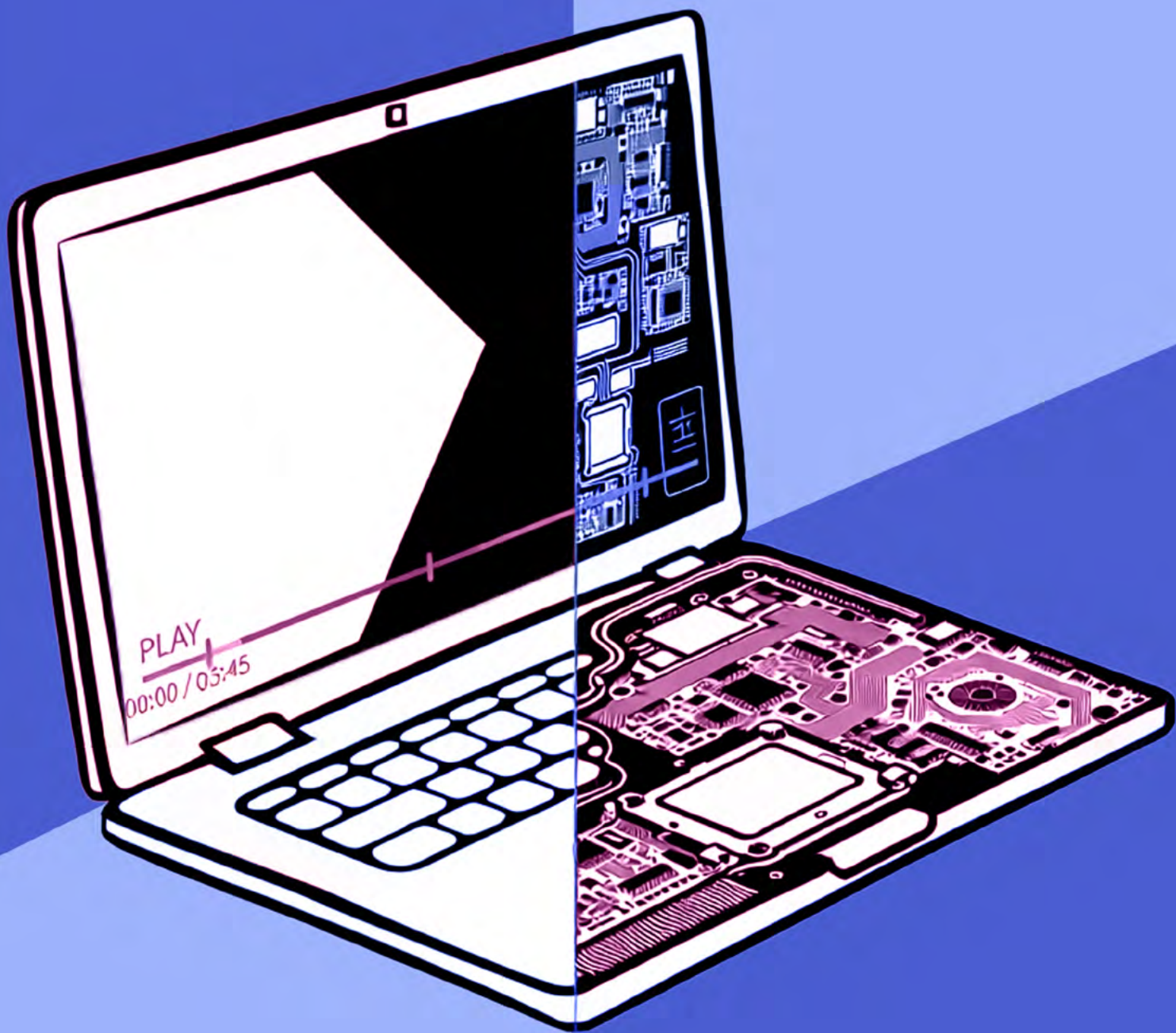
C'est à la fin de l'année 2025 que le passage de relais entre les générations a eu lieu. Caroline Benz et Sepp Holtz ont pris la parole pour la dernière fois cette année en tant qu'intervenants. Dès 2024, Caroline avait en effet confié la direction pédagogique à Christina Schäfer, responsable du service de pédiatrie du développement à l'hôpital pédiatrique de Zurich. Pour ma part, je n'aurais pas pu rêver de meilleure successeuse que Lara Schneider. Titulaire des deux titres de spécialiste en «médecine interne générale» et en «pédiatrie», elle est responsable du domaine de pédiatrie au sein de la JHaS (Association des jeunes médecins de famille). Lara est littéralement débordante d'enthousiasme pour cette formation continue, c'est pourquoi je me réjouis beaucoup qu'elle ait accepté d'en prendre la modération à l'avenir.

Auteur:



Elisabeth Blöchlinger

Membre de l'organisation des cours



› RECHERCHE ET QUALITÉ

PRIX DE RECHERCHE/EARLY CAREER PRIZE

En 2025, le Collège de médecine de premier recours a de nouveau décerné un prix de recherche ainsi qu'un *Early Career Prize*. L'objectif de ces prix est de récompenser des travaux de recherche remarquables dans le domaine de la médecine de premier recours et de motiver en outre la relève médicale pour des travaux de recherche.

Les travaux de recherche soumis sont à chaque fois présentés à un jury expérimenté, qui les évalue et soumet ensuite au conseil de fondation du CMPR des propositions pour les gagnants des deux prix. En 2025, le jury était composé des cinq membres suivants :

- Prof. Dr. med. Michael M. Kochen, Allemagne (Présidence)
- PD Dr. med. et Dr. phil. Elisavet Moutzouri, Berne
- Dr. med. et Dr. phil. Stefan Essig, Lucerne
- Dr. med. Yolanda Müller Chabloz, Lausanne
- Dr. med. Eva Pfarrwaller, Genève

Dans la section suivante, vous trouverez les deux lauréats, ainsi que les titres de leurs travaux et leur sujet. Le texte publié est reproduit ci-dessous en anglais, conformément aux conditions de participation de la mise au concours. Bonne lecture.

METHODS: We randomized 88 children between 3 and 15 years of age presenting with acute symptoms of pharyngitis and a positive rapid antigen detection test for GAS to receive 6-day treatment with either placebo (n=46) or amoxicillin (n=42). The primary outcome was the difference in fever duration, with a non-inferiority threshold set at 12 h. The secondary outcomes included pain intensity and complications of streptococcal pharyngitis.

RESULTS: The mean difference in fever duration between the amoxicillin and placebo groups was 2.0 h (95% CI, - 8.3 to 12.3) in the per-protocol analysis and 2.8 h (95% CI, - 6.5 to 12.2) in the intention-to-treat analysis. Treatment failure was observed in six participants in the placebo group and two in the amoxicillin group (relative risk, 2.15; 95% CI, 0.44–10.57). All patients were identified early and recovered well. There was no clinically relevant difference in pain intensity between groups over the 7 days following randomization, with the largest difference of 0.5 (95% CI, - 0.62–1.80) observed on day 3.

CONCLUSION: Placebo appears to be non-inferior to amoxicillin in reducing fever duration. Pain intensity and risk of complications were similar between the two groups. These findings support the restrictive antibiotic treatment for streptococcal pharyngitis.

European Journal of Pediatrics (2024) 183:4773–4782
<https://doi.org/10.1007/s00431-024-05705-1>

LAURÉAT PRIX DE RECHERCHE

Amoxicillin vs. placebo to reduce symptoms in children with group A streptococcal pharyngitis: a randomized, multicenter, double blind, non inferiority trial from Renato Gualtieri et al.

Abstract

BACKGROUND: The efficacy of antibiotic therapy for group A streptococcus (GAS) pharyngitis is debated. The role of antibiotics in preventing complications seems limited, with the main potential benefit being symptom duration reduction. Our study aimed to evaluate whether a placebo is non-inferior to amoxicillin in reducing fever duration.

LAURÉATE EARLY CAREER PRIZE

Case managers within general practices in 11 Western countries: repeat cross-sectional studies from Romane Berret et al.

Abstract

BACKGROUND: In the context of an ageing population and increasing health needs, primary care reform is needed and several new models have emerged, including the introduction of case managers in general practitioner practices.

AIM: To describe the frequency of case managers in general practices in eleven Western countries between 2012 and 2019 and to investigate the characteristics of general practitioners and their practices associated with case manager frequency.

METHODS: A secondary analysis of the Commonwealth Fund International Health Policy Surveys of Primary Care Physicians, which were international cross-sectional studies conducted in 2012, 2015 and 2019. Random samples of general practitioners were selected in 11 Western countries (2012: n=9776; 2015: n=12,049; 2019: n=13,200). The use of case managers in general practitioner practices was determined with the question “Does your practice use personnel, such as nurses or case managers, to monitor and manage care for patients with chronic conditions that need regular follow-up care?”, with possible answers “Yes, within the practice”, “Yes, outside the practice”, “Yes, both within and outside the practice” or “No”. Other variables characterising general practitioners and their practices were considered. Mixed-effects logistic regression was performed.

RESULTS: The frequency of case managers within general practitioner practices varied greatly by country, with an overall trend towards an increase from 2012 to 2019. In the multivariate analysis, more case managers were found in practices located in small towns (odds ratio [OR] 1.4; 95% confidence interval [CI] 1.2–1.7) and in rural areas (OR 1.9; 95% CI 1.5–2.4) compared to cities. The frequency of case managers was higher in larger practices, as shown in comparisons of practices in the second, third and fourth quartile of full-time equivalent employee counts compared to those in the first quartile (Q2: OR 1.7, 95% CI 1.4–1.9; Q3: OR 2.1, 95% CI 1.6–2.9; Q4: OR 3.8, 95% CI 3.0–4.9). There was no significant difference in frequency with respect to the age and sex of the general practitioners.

CONCLUSION: The use of case managers in general practitioner practices is a promising approach, but its practice varies greatly. This practice has been developing in Western countries and is tending to increase. The implementation of case managers seems to be

associated with certain characteristics linked to general practitioner practices (practice location, practice size), whereas it does not seem to depend on the personal characteristics of general practitioners, such as age or sex.

Original article | Published 17 June 2024 | doi:<https://doi.org/10.57187/s.3425>

Cite this as: Swiss Med Wkly. 2024;154:3425

BOURSE DE DÉMARRAGE

En tant que plateforme dédiée à l'échange et à la stratégie, le Collège de médecine de premier recours a pour objectif de contribuer à définir le présent et l'avenir des soins médicaux de base en Suisse. Il s'agit notamment de promouvoir et de soutenir activement la formation de base, la formation postgraduée et continue, le domaine de la prévention, la qualité et la recherche en médecine de premier recours et en pédiatrie.

En conséquence, le Conseil de fondation du CMPR a décidé en 2018 qu'il serait possible, à partir de 2019, de solliciter un financement de bourse de démarrage pour la réalisation de projets de recherche ou d'autres projets innovants dans le domaine de la médecine de premier recours et de pédiatrie.

La bourse de démarrage expliquée en bref:

- La bourse de démarrage est conçue comme un financement unique.
- La bourse s'adresse en premier lieu aux jeunes médecins en formation postgraduée (médecine de premier recours ou pédiatrie).
- Trois projets au maximum peuvent être soutenus chaque année et le montant maximal alloué à chacun est de 40 000 francs.

En 2025, le secrétariat du CMPR a de nouveau reçu un grand nombre de demandes captivantes. Les projets présentés ont été étudiés attentivement et discutés par des experts internationaux chevronnés. L'un d'entre

› RECHERCHE ET QUALITÉ

eux a obtenu d'excellentes notes de la part de tous les experts pour l'ensemble des critères et a donc été recommandé. Sur la base de cette évaluation des experts, le Conseil de fondation du CMPR a finalement décidé d'accorder une bourse de démarrage au projet suivant:

- «*Sex Differences in Primary Care Utilization: A Comparison of Subjective and Objective Health Indicators*» de Julia Isabel Beck et al.

Le Collège de médecine de premier recours souhaite beaucoup de succès à ce projet!

- «*CONTEXT: Context-Oriented Needs To Enhance Quality and eXpertise of Antibiotic Treatments in Swiss Primary Care*» de Oliver Senn et al. (Zürich)
- «*Consequences of childcare center-mandated medical visits for self-limiting infectious disease: A mixed methods study in pediatricians and general practitioners.*» de Julian Jakob et al. (Bern)

Le CMPR souhaite beaucoup de succès à tous les projets pour leur mise en œuvre!

FONDS DE RECHERCHE ET FONDS INTERPROFESSIONNALITÉ

Une brève rétrospective: en 2019, en plus du traditionnel Prix de recherche, le Collège de médecine de premier recours a remis pour la première fois le *Early Career Prize*, destiné à la relève professionnelle du domaine médical. Cette même année a vu la création de la Bourse de démarrage, dédiée au financement initial de projets de recherche innovants.

Afin de soutenir la recherche d'une façon encore plus ciblée et consciente, le Conseil de fondation a créé deux subventions supplémentaires en 2021: le *Fonds de recherche* et le *Fonds interprofessionnalité*. Les deux fonds sont destinés tant aux chercheurs confirmés qu'à la relève scientifique.

Fonds de recherche

Le *Fonds de recherche* est en principe consacré chaque année à un thème spécifique. En 2025, des projets portant sur le thème «Les maladies infectieuses en milieu ambulatoire», se rapportant à la médecine de famille, pouvaient être soumis.

Au total, cinq projets ont été soumis; ceux-ci ont été examinés et évalués par un jury expérimenté. Sur la base de l'évaluation du jury, le conseil de fondation du CMPR a ensuite décidé que le fonds de recherche 2025 serait réparti entre trois projets:

- «*Feasibility of a clinical trial comparing point-of-care procalcitonin and C-reactive protein testing in primary care to decrease antibiotic prescription in patients with acute respiratory infections (PCT-CRP pilot).*» de Yolanda Müller Chabloz et al. (Lausanne)

Fonds interprofessionnalité

L'objectif déclaré du *Fonds Interprofessionnalité* est de promouvoir la collaboration interprofessionnelle et d'améliorer la gestion des patients dans le domaine des soins médicaux de base. Les projets soumis doivent impliquer au moins deux groupes professionnels de la médecine de premier recours et avoir obligatoirement un impact sur la médecine de premier recours.

En 2025, aucun *Fonds Interprofessionnalité* n'a été mis au concours. Mais nous sommes heureux d'annoncer qu'en 2026, un *Fonds Interprofessionnalité* d'un montant maximal de 40000 francs sera à nouveau attribué, et ce, pour la première fois, sur un thème précis: «Réseaux et/ou maisons de santé».



› COMPTE ANNUEL 2025

BILAN

Actifs	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Actifs circulants		
Trésorerie		
Banques	2 308 180.19	2 318 883.95
	2 308 180.19	2 318 883.95
Créances résultant de ventes et de prestations		
Créances	3 600.00	15 430.00
	3 600.00	15 430.00
Autres créances à court terme		
Impôt anticipé	3 679.38	701.35
	3 679.38	701.35
Actifs des régularisations		
Produits à recevoir	19 028.00	20 345.00
	19 028.00	20 345.00
Total Actifs circulants	2 334 487.57	2 355 360.30
Actifs immobilisés		
Participations		
Participation Congrès de Lausanne	161 886.87	161 886.87
Participation Congrès de Lucerne	357 334.56	357 334.56
Total Actifs immobilisés	519 221.43	519 221.43
Total Actifs	2 853 709.00	2 874 581.73

BILANS AU 31.12.2025 ET 31.12.2024

› COMPTE ANNUEL 2025

BILAN

Passifs	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Capitaux étrangers		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes sur achats et prestations de services		
Dettes achats et prestations	-331 136.04	-341 766.70
Acomptes	-22 000.00	-75 000.00
	-353 136.04	-416 766.70
Passifs de régularisation		
Charges à payer	-29 826.60	-6 200.00
Produits reçus de l'année suivante	-122 200.00	-170 970.00
	-152 026.60	-177 170.00
Total Capitaux étrangers à court terme	-505 162.64	-593 936.70
Total Capitaux étrangers	-505 162.64	-593 936.70
Capitaux propres		
Capital		
Capital de la fondation	-80 000.00	-80 000.00
	-80 000.00	-80 000.00
Réserves et Résultat annuel		
Capital libre	-1 083 546.36	-1 015 645.03
Réserves	-825 000.00	-825 000.00
Résultat annuel (avant attributions aux fonds propres)	0.00	0.00
	-1 908 546.36	-1'840'645.03
Réserves pour projets		
Réserves pour projets	-360 000.00	-360 000.00
	-360 000.00	-360'000.00
Total Réserves	-2 268 546.36	-2 200 645.03
Total Capitaux propres	-2 348 546.36	-2 280 645.03
Total Passifs	-2 853 709.00	-2 874 581.73

› COMPTE ANNUEL 2025

COMPTE DE RÉSULTAT

	2025 01.01.2025 – 31.12.2025 CHF	2024 01.01.2024 – 31.12.2024 CHF
Produits nets des prestations de services		
Formation postgraduée et continue	-1 070 425.00	-958 124.50
Prévention	-176 528.00	-160 345.00
Contributions annuelles	-7 550.00	-7 502.00
Chiffre d'affaires résultant des prestations de services	-1 254 503.00	-1 125 971.50
Charges des prestations de services		
Formation postgraduée et continue	168 668.41	163 457.82
Prévention	0.00	4 625.70
Recherche et qualité	202 000.00	369 653.40
Soutien projets tiers	79 520.00	60 840.20
	450 188.41	598 577.12
Marge brute 1	-804 314.59	-527 394.38
Charges de personnel		
Charges salariales	586 445.55	553 427.55
Secrétariat et comptabilité UPCF	346 011.70	329 485.95
Charges sociales	39 349.35	41 293.55
Remboursement des frais	8 870.40	9 282.60
	980 677.00	933 489.65
Marge brute après charges de personnel	176 362.41	406 095.27
Autres charges d'exploitation		
Assurances choses	630.00	630.00
Contributions versées à d'autres organisations	35 460.00	35 460.00
Charges informatiques et administratives	48 368.43	35 187.67
Charges administratives UPCF	4 162.60	7 939.00
	88 621.03	79 216.67
Resultat d'exploitation 1 (EBITDA)	264 983.44	485 311.94

› COMPTE ANNUEL 2025

COMPTE DE RÉSULTAT

	2025 01.01.2025 – 31.12.2025 CHF	2024 01.01.2024 – 31.12.2024 CHF
Résultat financier		
Charges financières		
Charges financières	457.29	796.66
Produits financiers	-10 555.92	-2'003.65
Produits de participations société simple	-323 162.99	-313 468.65
	-333 261.62	-314 675.64
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)		
	-68 278.18	170 636.30
Impôts		
Impôts directs	376.85	-84.05
Paiement rétroactif de la TVA	0.00	7 356.90
	376.85	7 272.85
Résultat annuel (avant attributions aux fonds propres)		
	-67 901.33	177 909.15
Attributions/utilisations		
Utilisation capital libre	67 901.33	-177 909.15
Utilisation réserves	0.00	0.00
	0.00	0.00

COMPTES DE RÉSULTAT 2025 ET 2024

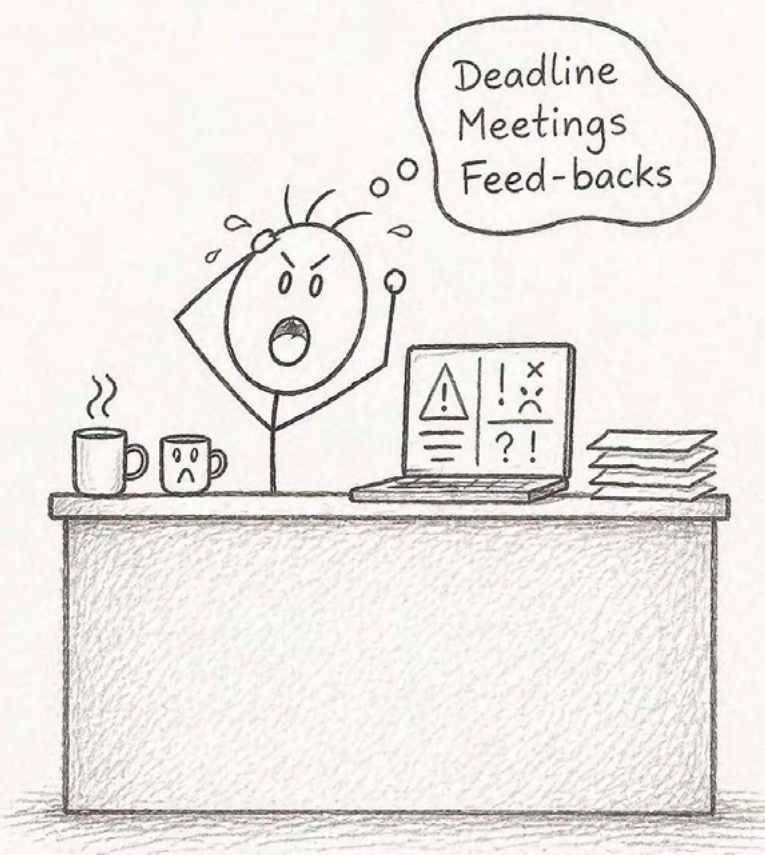
① L'idée - die Idee



② le plan - der Plan



③ la réalité - die Realität



④ le résultat - das Resultat

